

# Projet pédagogique

« Loisirs d'Aunis »

## Années 2020-2023

14 rue de Saintonge

17220- Sainte Soulle



## **Préambule**

**L'équipe pédagogique pense que :**

- **Les enfants peuvent décider pour eux-mêmes**
- **Chaque enfant a une ou des compétences/ connaissances à apporter au groupe**
- **Expérimenter fait partie de la construction de l'enfant et du citoyen**
- **Après une journée assis derrière un bureau, les enfants ont besoin de lâcher prise et donc de s'exprimer librement**
- **Choisir pour soi et dans un groupe, c'est apprendre à se construire et se connaître**
- **L'enfant n'est pas roi ! Il a donc des devoirs.**
- **Les décisions et choix qu'il sera amené à faire, seront encadrés et accompagnés par des professionnels**
- **La réparation ou la sanction <sup>1</sup>les construit bien plus en tant qu'individu que la punition**
- **L'avenir de nos enfants passe aussi par la préservation de la planète et donc la sensibilisation à l'environnement**

**Et enfin et surtout, l'équipe d'animation défend la notion d'éducation populaire dans son travail !**

**Mais c'est quoi l'éducation populaire ?**

**C'est partir du principe que l'on a tous et toute quelque chose à apprendre de l'autre, enfant ou adultes, petits ou grands. Cela permet d'encourager le débat, de se questionner et de confronter les idées, en étant toujours l'égal de l'autre.**

**L'idée est de s'émanciper individuellement et collectivement et d'améliorer le système social.**

**Tout cela, l'équipe l'adapte au sein des accueils de loisirs.**

---

<sup>1</sup> **La sanction : pour nous, la sanction permet à l'enfant de réfléchir sur son attitude en discutant avec l'animateur et /ou le tiers enfant qui se trouve dans l'histoire, afin de faire évoluer, par l'échange, l'enfant dans ses actions.**

L'équipe d'animation, des co-éducateurs aux cotés des familles et avec ses partenaires :

**« Seul, on avance plus vite, ensemble on avance plus loin »**

*Proverbe africain*

Parents, enseignants, animateurs et bénévoles des associations, élus locaux, personnels municipaux, nous sommes tous des « **co-éducateurs** » pour les enfants.

L'équipe d'animateurs travaillent à l'année pour consolider le lien entre familles et les professionnels afin de maintenir un cadre cohérent et respectueux du rythme de l'enfant.

L'équipe souhaite continuer à développer pour les années à venir, le lien qui a pu être créé, en associant de façon plus régulière les familles à l'avancée du projet pédagogique. Elle souhaite aussi continuer à collaborer avec les partenaires autour de projets, de rencontres, et d'activités fédératrices.



## Sommaire

- A) Organisation et équipement
  - 1) Contexte – Le Centre Social
  - 2) Le lieu d'accueil
  - 3) L'équipe
  - 4) Organisation de travail
  - 5) Les différents temps d'accueil
  - 6) Déroulements des journées type
  - 7) Les déplacements
  - 8) Dispositif des plans mercredi

- B) La pédagogie
  - 1) Les objectifs éducatifs
  - 2) Concrètement
  - 3) Evaluation



## A) Organisation et équipement

### 1) Contexte – Le Centre Social

L'association loi 1901 « Villages d'Aunis » œuvre pour la création de liens sociaux entre les habitants. Elle est composée d'un pôle enfance et d'un pôle adulte familles.

Elle intervient sur les communes de Dompierre sur Mer et de Sainte Soulle.

Le siège social est situé au « Vill'âges » rue Pierre de Coubertin 17139 Dompierre sur mer.



*Entrée du Vill'âge à Dompierre*

#### **Les accueils**

Le centre social comprend :

- 2 accueils collectifs de mineurs (La « Kaban'animée » à Dompierre sur Mer et « Loisirs d'Aunis » à Sainte Soulle)
- 4 accueils éducatifs périscolaires (Dompierre sur Mer, Sainte Soulle, Usseau et les Grandes Rivières)

#### **Le pôle enfance**

L'équipe est composée de 24 personnes.

1 Coordinateur (DEJEPS)

4 animateurs référents de sites (2 BPJEPS et 2 BAFD)

19 animateurs (BPJEPS , BAFD, BAFA , CAP petite enfance, ...)

#### **La démarche**

L'association Centre Social Villages d'Aunis s'affirme comme un acteur du développement social local des deux communes. Pour cela, le choix a donc été fait d'accompagner les initiatives d'habitants, afin de construire et de développer du lien social et de la solidarité. On peut ainsi retrouver des projets d'habitants tels que les ateliers informatiques sénior, les échanges de savoirs et un projet de jardin collectif (en cours de construction). L'association développe plusieurs outils de rencontre avec les habitants, tels que la zone de gratuité, les animations de quartier et la petite pause.

## 2) Le lieu d'accueil : Loisirs d'Aunis

Le centre de loisirs se situe à l'espace enfance situé au 14 rue de Saintonge à Sainte Soulle. Le bâtiment est municipal. Il est composé de 2 salles d'activités, d'une salle de motricité, d'une salle de réunion, d'une bibliothèque, d'un espace cuisine, d'une cour extérieure et d'un bureau.

Le centre est à proximité des écoles primaires dont il accueille les enfants et d'un parc comprenant terrains de sport, jeux pour enfants et espaces verts.

L'espace enfance accueille aussi en ses locaux le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) qui a son espace dédié. Seule la salle motricité est partagée.



## 3) L'équipe

Sous la responsabilité du responsable du pôle Enfance, Clément Guillon, une équipe pédagogique permanente accueille les enfants à l'année.

1 animateur référent (BPJEPS) : Emmanuel Queron et une adjointe Mélodie Jarny

Une équipe d'animateurs professionnels et formés (BPJEPS, BAFA, CAP, ...)

Tous les membres de l'équipe interviennent en AEPS les jours scolaires sur les accueils de Sainte Soulle (bourg, grandes rivières, usseau)

Les équipes sont amenées à intervenir sur nos différents accueils suivant les besoins.

## 4) L'organisation du travail

L'équipe se réunit le vendredi matin à raison d'une semaine sur deux. Ces réunions servent à :



- analyser et évaluer son travail.
- Réfléchir ensemble à la pratique pédagogique mise en place au sein des accueils dans la démarche « d'enfants acteurs ».
- Travailler ensemble sur des aspects pédagogiques en lien avec notre démarche.
- transmettre les informations.

### **Les temps de préparation**

- Les temps de préparation servent à concevoir et travailler en équipe l'organisation générale, la pédagogie concernant les « temps libres » mais aussi les temps d'activités ou les temps calmes.
- Dans la démarche d'enfant acteur, les animateurs sont aussi amenés à réfléchir à leur intervention. L'animateur n'est plus là que pour proposer mais bel et bien pour être à l'écoute des enfants et construire avec eux leurs temps de loisirs. Ainsi, les animateurs, sur les temps de préparation, pensent à l'aménagement de l'espace, aux outils pouvant aider les enfants, à la posture de l'animateur, à la place de l'enfant, ...

## **5) Les différents temps d'accueil**

### **L'ACM : les vacances**

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00.

Il est organisé en commun avec les animateurs du site de Dompierre.

Nous pouvons y accueillir 32 moins de 6 ans et 36 plus de 6 ans.

### **L'AEPS : mercredis et périodes scolaire**

Il est ouvert les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h35 et de 16h25 à 19h00. Le mercredi de 7h15 à 19h00.

Il est organisé par les animateurs de Sainte Soulle.

Nous pouvons y accueillir 42 moins de 6 et 54 plus de 6 ans.

### **Les pauses méridiennes**



Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 11h55 à 13h40, des animateurs interviennent sur les écoles des 3 prés (Maternelle) et Giraudet (Primaire) dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité de Sainte Soule. Ils y proposent des jeux collectifs.

Les pauses méridiennes sont des temps qui permettent aux animateurs d'être attentifs aux problèmes relationnels entre enfants.

## **6) Déroulements des journées type**

### **Le fonctionnement**

Le secteur enfance à Sainte Soule intervient sur 2 pôles:

- L'accueil périscolaire, les mercredis
- Les petites et grandes vacances.

Le public :

Nous accueillons les enfants des 2 écoles du centre bourg:

- l'école maternelle « Les trois près »
- L'école élémentaire P. Giraudet (CP au CM2)

Mais aussi, les mercredis et vacances :

- L'école Simone Veil : maternels et primaires
- L'école des Grandes Rivières : primaires et quelques grandes sections

### **Le déroulement de l'accueil périscolaire :**

En début d'année, les enseignants nous transmettent les listes nominatives de la composition de chaque classe.

Ce travail préalable permet aux animateurs de faire un meilleur suivi des présences en lien avec nos feuilles d'inscription.

Le Matin

**7h00** : arrivée du premier animateur (mise en place des tablettes et des feuilles de présences, descendre les chaises le lundi, ouverture de toutes les portes des issues de secours)

**7h10** : Arrivée du second animateur

**7h15** : Arrivée du 3<sup>ème</sup> animateur, répartition des rôles (accueil ou activités) et définition des espaces de vie

**7h30-8h20** : 2 animateurs organisent avec les enfants des temps d'animations dans un espace défini et 1 animateur se charge de l'accueil des enfants et parents et pointe les

présences sur la tablette. Cet animateur surveille aussi l'espace défini où évoluent les enfants qui ne souhaitaient pas faire d'activités.

**8h20 – 8h25** : rangement avec les enfants

**8h25 – 8h30** : préparation au départ + appel puis départ vers l'école 1 animateur pour les primaires, 2 pour les maternelles. Les 2 groupes font le trajet ensemble. Penser à prendre la clé du portail et de la porte permettant l'accès aux écoles.

**8h35** : Bisous et câlins entre grands et petits de la même fratrie (ou pas) dans la cour maternelle.

Les primaires sont accompagnés dans la cour de l'école primaire (vérifier la présence d'enseignants dans la cour avant de repartir).

L'animateur se rend alors à la maternelle pour aider les enfants

Les maternelles doivent être accompagnées à l'entrée de leur salle de classe, aide à la mise des chaussons, pour enlever le manteau, au rangement des affaires au porte manteau etc

**8h45** : retour au centre : rangement, nettoyage des tables et tâches diverses (voir tableau des tâches journalières) jusqu'à fin du temps de travail prévu.

## **Le soir**

**16h00** : préparation du goûter (élaboration, prise des dates et numéro de lot en photo, mise en place) + répartition des rôles pour le trajet (équipe maternelle et équipe primaire pour aller chercher les enfants, pour les maternelles répartition par classe et prendre les feuilles d'appels dédiées) puis pour l'AEPS (accueil / activités/ animateur volant) . Penser à prendre les clés des portails. Se renseigner pour savoir si des enfants vont en APC. Appeler le secrétariat pour avoir les rajouts et annulations des présences.

## **Les maternels**

**16h20** : sortie école Maternelle. Chaque animateur va récupérer les enfants dans leur classe puis note leur présence sur la feuille et tous se rejoignent dans le couloir. Comptage des enfants, vérification des chiffres sur les feuilles puis départ.

En arrivant les enfants vont poser leurs manteaux et affaires au porte manteau ensuite ils vont s'asseoir autour des tables. Un animateur se poste au niveau des sanitaires et appelle les enfants par niveau (PS-MS-GS) pour aller aux toilettes et se laver les mains. Chaque enfant va récupérer son goûter sur la table du buffet situé dans le couloir (avec un animateur qui distribue et vérifie que chaque enfant prend bien son goûter) , retourne s'asseoir à sa table pour goûter. Un enfant volontaire distribue les verres et d'autres se chargent de servir l'eau avec les pichets. A la fin du goûter des dessous de verres indiquant



des missions (passer la lavette, ramasser les verres, mettre les déchets dans la poubelle noire, dans la poubelle jaune etc ...) sont distribués à chaque enfant.

### **Les primaires**

A **16h30**, en cas de pluie, les enfants sont attendus sous le préau ; en cas de beau temps, ils sont attendus à la table de la petite cours.

Pour tous les temps, un animateur coche les enfants sur les feuilles d'appel. Le deuxième animateur aide le preneur de note si besoin et surveille l'espace petite cours ou préau. Le troisième animateur fait seulement la surveillance + demande des idées d'activités.

Pour tous les temps, un animateur coche les enfants sur les feuilles d'appel. Le deuxième animateur aide le preneur de note si besoin et surveille l'espace petite cours ou préau. Le troisième animateur fait seulement la surveillance + demande des idées d'activités.

Quand on a les même chiffre et sur feuille et au comptage, nous sommes prêt à partir par le portillon blanc. L'animateur de devant prend la clé, ouvre le portillon et garde la clé avec lui. Il se déplace doucement en regardant régulièrement derrière lui afin que le rang reste groupé et avoir un œil sur les enfants derrière lui. Aucun enfant ne doit le dépasser.

Un animateur au milieu qui surveille le groupe de devant et derrière lui. Un animateur derrière qui regarde devant. Aucun enfant derrière lui.

En cas de mauvais temps, les enfants se mettent en rang devant la porte de la salle 2 sous le porche ; en cas de beau temps, les enfants se mettent en rang devant la porte de la salle motricité et si possible goûter dehors.

L'animateur de devant nomme les enfants responsable des tâches (un régulateur qui recevra les saluts de chacun au niveau de la porte salle deux, et deux enfants pour servir le goûter) et il se positionne au niveau du service goûter. Ces trois enfants posent leurs sacs et passent aux toilettes en premier. Une fois qu'ils sont en place, on fait passer le groupe un par un devant le régulateur (ils choisissent le salut de leur choix, outil). Cela permet qu'il y est moins d'enfants qui se bouscule en déposant leurs sacs. L'animateur qui était au milieu lui se positionne devant les toilettes. L'animateur qui était derrière attend que tous les enfants soient rentrés et surveille le couloir si besoin ou il se positionne à l'endroit du goûter pour surveiller.

Les enfants goûtent assis. Ils peuvent passés du côté jeu quand tout le monde a été servi. S'il y a un deuxième tour, seulement les enfants qui sont dans l'espace goûter y ont accès.

### **Transition et Temps d'activités**

Les activités seront composées de groupes mixtes (maternelle/ primaire) dans la mesure du possible. (sauf protocole COVID)

Les maternels finissant leur goûter plus tôt que les primaires, un petit jeu, un chant ou une lecture leur sera proposé dans leur salle en attendant le début des ateliers.

Une fois les goûters terminés chaque enfant rejoint l'espace de l'atelier qu'il a choisi.

### **Temps libre et libre choix**

**17h30** : les enfants sont invités à rejoindre les espaces « hall » pour du temps libre avec jeux et jouets, « création » pour des activités artistiques autogérées, « jeux de société » ou « extérieurs » pour des jeux sportifs (sous réserve de beau temps) . Chaque enfant doit participer à la mise en place, à l'animation et au rangement de chaque espace (aller chercher les jouets pour le hall, sortir le matériel pour l'espace création, organiser le jeu extérieur etc)

**18h25** : les jouets et jeux du hall sont ramenés dans la salle des jeux. Les enfants ont accès uniquement aux salles d'activités (1 seule salle en fonction du nombre d'enfants).

**19h** fermeture du centre.

### **Les mercredis et vacances**

**07h15** : temps calme et libre

**07 :30** : Ouverture pendant les vacances

**08h45** : rangement

**09h00** : appel des enfants

**09h15** : ateliers plan mercredi ou activité si période de vacances

**10h00** : évaluation du premier temps d'activité par les enfants

**10h15** : temps libre

**10h35** : ateliers plan mercredi ou activité si période de vacances

**11h15** : évaluation et rangement

**11h20** : temps d'expression pour les ¾ ans

**11h35** : toilettes

**11h45** : appel des enfants

**12h00** : cantine - (fourni par la restauration municipale de Dompierre sur mer)

**13h20-30** : appel

**13h40-50** : toilettes + temps de paroles + temps calme et sieste (les  $\frac{3}{4}$  ans et ceux qui le souhaitent)

**De 14h30 à 15h30** : réveil progressif pour les enfants à la sieste puis jeux, dessins, jouets dans la salle « de réunion »

**De 14h30 à 15h30** : Activités encadrées à l'initiative des enfants et activités autonomes.

**15h30** : Rangement et préparation des gouters + temps de discussion et évaluation de la journée + toilettes

**16h00** : gouter puis activités encadrées à l'initiative des enfants + activités autonomes

**17h30 à 19h** : temps libre

Les journées types ont pour but d'être un modèle théorique de journée et ne sont, en pratique, pas bornées. Les aléas, les projets, la vie du collectif, font que ces journées vivent différemment chaque jour.

#### Les temps bien-être

Ce temps a lui aussi lieu au retour du repas (ou avant pour les enfants qui font la sieste). Il se fait sous forme d'auto massages, d'exercices de respirations ou de mouvement de détente, sur de la musique zen ou sur une histoire ou sous d'autres formes. Le but étant que les enfants se relaxent.

#### Les plus petits

Une attention particulière est portée au 3 / 4 ans. Ainsi, ils ont un espace qui leur est consacré. Un espace où ils peuvent se retrouver entre eux, qui leur est adapté mais qui reste ouvert sur les autres catégories d'âge qui, elles, ne sont pas catégorisées. Les différents temps leur sont aussi adaptés pour respecter leur rythme.

### Les plans mercredi

Les plans mercredis ont remplacé les TAP depuis la rentrée de 2018. Ils ont pour but de proposer aux enfants des projets d'activités s'étalant sur 7 semaines.

Dans le cadre de notre objectif d'enfants acteurs et auteurs, les enfants participent au contenu des projets en proposant, organisant et évaluant ceux-ci.

Chaque animateur anime un atelier en fonction de ses compétences et suivant 3 thématiques : environnement, culture et découverte sportive.

## Les anniversaires



A la demande des parents le Centre Social organise chaque mercredi des anniversaires dans une salle défini dans l'enceinte du centre de loisirs avec une thématique choisi par l'enfant et les parents de 14h30 à 18h.

### 7) Les déplacements

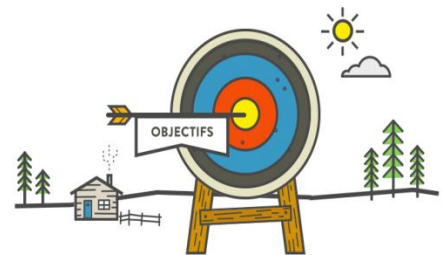
Les déplacements de l'école au centre se font accompagnés des animateurs qui se situent à l'avant, à l'arrière et au milieu du rang.

Aucun passage de route sur les trajets de cet accueil.

### B) La pédagogie

#### 1) Les objectifs éducatifs

- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- Assurer le lien centre/famille/école
- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.
- Constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée.



#### 2) Concrètement

En lien avec les objectifs du projet éducatif :

- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.

Les animateurs ont travaillé à concrétiser ces objectifs et se sont donc donné comme objectif :

## **Permettre aux enfants d'être auteurs et acteurs dans la vie du centre**

### Les objectifs opérationnels :

- Multiplier les possibilités d'expressions et de prises d'initiatives des enfants
- Valoriser l'expression des enfants
- Responsabiliser les enfants
- Continuer à faire évoluer les enfants dans la démarche de projet

### Comment ?

Mur des idées jeux, activités ou sorties sur lequel enfants et animateurs pourront proposer des activités de création ou de jeux.

Diversification des temps d'expression

L'animateur doit rester force de proposition et doit pouvoir impulser la participation des enfants.

Réalisation des gouters par les enfants

Création des menus pour la cantine municipale

Des mercredis et vacances organisées par les enfants

Toujours dans le but d'impliquer les enfants, ce sont eux qui définissent le thème, les activités, les sorties, ...

Ils sont aussi sollicités dans l'organisation des sorties : recherche de prestataire, initiation au budget, contact etc ...

## **Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences**

### Les objectifs opérationnels :

- S'adapter aux rythmes des enfants
- Permettre aux enfants de s'épanouir en collectivité sans séparation d'âges
- Valoriser les actes positifs des enfants

Accentuer les rencontres avec d'autres structures (EHPAD, centres de loisirs, MRS, adultes du CS, ...)

### Comment ?

Temps de relaxation et initiation à des techniques relaxantes

Théâtre forum

Jeux de coopération

Jeux créés et animés par les enfants

Les temps d'expression :

Nos objectifs impliquent un développement de temps d'expressions des enfants.

Rituellement situé après le repas les mercredis et lors des vacances (sauf pour les enfants faisant la sieste où il se situe avant le repas), ce temps permet des échanges entre enfants.

L'expression de l'enfant peut se faire via la parole, le dessin, l'écriture etc ... Les enfants peuvent être amenés à exprimer leurs avis sur des sujets connexes au centre ou sur le monde en général, sur les relations entre eux ou sur leurs envies.

Les enfants sont aussi amenés à évaluer leurs activités et, lorsqu'ils le souhaitent, à argumenter leurs avis.

---

Un « fil rouge » : le développement durable

La protection de l'environnement, les économies d'énergies et de consommables sont 2 volontés du centre. Une commission environnement et développement durable regroupant des animateurs de Sainte Soulle et Dompierre a été créée pour chapoter la mise en place d'outils (création de poubelles de tris, création de la boîte anti gaspillage etc ...), elle suggère aussi des idées (thème du zéro achat lors de vacances, activités, utilisation de matériaux issus de la nature comme des peintures naturelles etc ...).

---



## Evaluation



L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année. Elle portera sur le fonctionnement, la mise en œuvre des objectifs pédagogiques et tous les points qui méritent amélioration ou approfondissement. A chaque inter-période de vacances, une réunion sur l'évaluation est la mise en place afin de nous permettre d'évoluer, de nous remettre en question....

# Objectifs

## Evaluation

1 : pas atteint du tout  
2 : atteint très partiellement  
3 : atteint partiellement  
4 : atteint  
5 : dépassé

## Observations

1 2 3 4 5

### Objectif général 1

**Permettre aux enfants d'être auteurs et acteurs dans la vie du centre**

#### Objectifs Opérationnels

Multiplier les possibilités d'expression et de prises d'initiatives des enfants

Valoriser l'expression des enfants

Responsabiliser l'enfant

Développer les actions déjà mises en place

Affichage participatif : Mur des jeux / mur des activités

#### Moyens à mettre en œuvre

Temps d'expression diversifiés

Dynamique de projets

Animateur force de proposition

### Objectif général 2

**Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences des**

## autres

<b>Objectifs Opérationnels</b>	S'adapter aux rythmes des enfants
	Permettre aux enfants d'être bien en collectivité
	Valoriser les actes des enfants

<b>Moyens à mettre en œuvre</b>	Temps d'expression
	Temps de relaxation et initiations aux techniques de bien être
	Théâtre forum
	Valorisation au travers de la responsabilisation et de la mise en place de jeux

## Remarques générales

---

Cette grille a pour vocation de servir de support à l'équipe et sera complété par des outils d'animation pour faire le bilan.

Une échelle de la participation « enfants » est en cours d'élaboration.

